

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 juin 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
06-181 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-182 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai et la séance extraordinaire du 30 mai 2011.
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. CDC/cahier des bonnes actions des élèves de l'école Masson.
8. Demande de dérogation mineure pour le 360, rue Notre-Dame.
9. Inspecteur en bâtiment et environnement demande d'autorisation d'émettre un constat d'infraction pour le 140, 4^{ème} Avenue Lac-Croche Nord Sainte-Thècle.
10. Inscription à clicSÉQR/Nomination d'un responsable.
11. A) Soumission pour le béton pour trottoir de la rue Notre-Dame.
B) Soumission pour installation de clôtures au Parc Saint-Jean-Optimiste et au Centre de Loisirs Éric Bédard.
C) Offre de service pour l'ensemencement des terrains : rues St-Gabriel, Lavoie, Villeneuve, Carré Proteau, de la Montagne et du Parc Saint-Jean-

Optimiste.

12. Bibliothèque municipale :
 - A) Départ de la responsable de la bibliothèque.
 - B) Assemblée annuelle du Réseau Biblio.
 - C) Soumission pour réfection du plancher
13.
 - A) Récupération sur le chemin du Lac du Jésuite/achat de bacs.
 - B) Ajout d'un gros bac de récupération au garage municipal.
14.
 - A) Ministère des Transports/Rapport d'inspection des ponts et travaux à réaliser par la municipalité.
 - B) Demande à la ministre Julie Boulet/travaux de voirie.
15. Culture pour tous/proclamation des journées de la culture.
16. Demande de commandite :
 - a) Fondation québécoise du cancer.
 - b) Classique annuelle du St-Rémi.
 - c) Défit têtes rasées.
17. Soumission pour réparation de la fontaine sur le lac Croche.
18. Participation à la cinquième édition de la classification horticole des Fleurons du Québec.
19. Demande de Daniel Lavoie/terrain de Volley Ball.
20. Offre d'achat de Roger Royer pour bandes de l'ancienne patinoire.
21. Fonds pour les entreprises /Demande d'aide financière.
 - A) Sylvain Prince pour Marché aux puces Prince.
 - B) Robert Poisson amélioration de Menu Bouffe.
 - C) Alain Tremblay pour un bazar.
 - D) Éric Baril de Scierie Mobile MARIC.
 - E) Charles Tessier des Jardins de St-Georges.
22. Entreprise Ste-Thècle demande de permis pour stationnement temporaire dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite du 4 au 23 septembre 2011.
23. Demande de Julie Béland et Sonia Fiset pour le club de soccer.
24. FQM/Congres 2011.
25. Modification le règlement 261-2009 concernant le débarcadère du lac Croche.
26. René Allard demande à la CPTAQ.
27. Demande de Marc-André Lebel/fermer le fossé.
28. Financement du règlement 273-2010 et refinancement du règlement 159-99.
29. Soumission d'ingénieur pour travaux dans les rues Vallées et de la Montagne.
30. Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau.
31. Questions de l'assistance.
32. Affaires nouvelles :
 - A) Camion et outillage municipaux.

- B) Promotion Ste-Thècle / Fil au parc St-Jean et annonce à la radio 100.1 et 106.9 .
- C) Demande de Julie Bertrand et Danny Dionne / filet de protection pour terrain de baseball.
- D) Demande de France Moreau / chemin Jean-Paul Trudel.

33. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-183 :

Adoption du procès-verbal des séances du mois de mai 2011.

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 30 mai 2011, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mai 2011

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Le MAMROT nous envoie un état de dépôt de 37 080 \$ émis au nom de notre municipalité. Ce montant correspond à la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2011.

ADMQ

Recommandation au sujet de l'avant-projet de loi sur la Loi sur l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme. La présidente de l'association déclare que le projet repose sur deux principes de base que l'ADMQ elle-même souscrit, soit la transparence et l'accessibilité à l'information.

Attention particulière portée aux petites municipalités. Elle essaie de mesurer l'impact de la jurisprudence existante en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec la nouvelle proposition qui est soumise au milieu municipal. Il a également été question de zone franche et des consultations citoyennes.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et de Centre-du-Québec

Elle nous informe qu'à partir du 16 juin 2011 à 10h le CCSMCQ migrera vers la version 12.1 du *Médical priority Dispatch System*. Il est à noter que les modifications de cette version sont mineures.

Dans la correspondance du 16 février dernier, ils nous mentionnaient que tous les premiers répondants incluant le TAP devaient prendre part à la recertification, Suite à un échange avec le ministère de la Santé, ils désirent nous informer que les TAP déjà actifs dans leur service, n'auront pas à prendre part aux sessions de recertification à moins d'un changement ou de l'ajout d'un nouveau protocole de premier répondant.

Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice

Cette année L'AFVSM nous a permis de distribuer 10 pqt de 60 plans de Chêne rouge, 1 pqt de 60 plants d'Érable rouge, 1 pqt de 60 plants d'Érable à sucre, 5 pqt de 60 plants de Frêne d'Amérique et 1 pqt de 56 plants de pin blanc.

BB Extermination

Ils ont le plaisir de nous annoncer que l'entreprise BB Extermination Inc. et l'entreprise Cannon Hygiène Canada Limitée en sont venus à une entente, effective depuis le 1er avril 2011, en vertu de laquelle les produits et services offerts par BB Extermination Inc. seront dorénavant assurés par Cannon.

Canadien National

Le CN nous informe que la compagnie Asplundh Canada est mandatée pour accomplir les travaux de contrôle de la végétation sur la portion du ballast des corridors ferroviaires du CN et de du 13 juin au 31 août 2011. De plus, ils appliqueront des pesticides dans ce même temps.

Centre financier aux entreprises de Trois-Rivières

Le Centre financier nous informe que notre nouveau directeur financier, Monsieur René Naud, sera en service à partir du Centre de service de Saint-Tite.

Chambre de Commerce de Mékinac

La CCM nous invite à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 juin prochain. 6 postes seront en élection.

CLD Mékinac

Le CLD nous invite aux journées découvertes de la Mauricie qui se déroulera, lundi 13 juin 2011 à la Maison Mékinac 452, Boul. Saint-Joseph Saint-Tite.

Commission de protection du territoire agricole du Québec

La CPTAQ nous informe qu'ils sont toujours en attente d'une garantie devant garantir les travaux de remise en état des lots de Monsieur Éric Moreau.

Le CPTAQ nous informe que Monsieur Moreau a respecté l'entente avec la CPTAQ concernant la garantie des travaux de remise en état de son lot.

Compostage domestique

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie offrent aux citoyens la possibilité d'assister gratuitement à une séance de formation sur le compostage domestique. La prochaine séance aura lieu le 15 juin à Saint-Adelphe. Les citoyens peuvent s'inscrire par téléphone aux 819-373-3130 postes 401 ou directement sur Internet à l'adresse : www.rgmrm.com

Corporation Transport Adapté de Mékinac

CTA Mékinac nous envoie leurs états financiers au 31 décembre 2010

Écocentres et écocentre mobiles

Le mois de mai est privilégié pour les opérations de grand ménage et travaux de rénovation. Les citoyens ont accès à 5 écocentres pour se départir de matériaux valorisables.

Fédération Québécoise des Municipalités

Le FQM annonce la création d'un nouveau volet du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités est accueillie des plus favorablement par le FQM qui y voit la réponse à ses multiples demandes en vue d'offrir un meilleur accompagnement aux municipalités pour le développement de leurs infrastructures.

Finance Québec

Finance Québec nous informe que le ministère des transports nous versera le 24 mai 2011 un montant de 74 700.00\$ ce montant représente au premier versement pour la subvention réseau routier 2011.

Formation Prévention Secours Inc.

FPS nous propose un choix de trousse et d'équipement de remplissage qui sera répondre à nos attentes tout en nous assurant un excellent rapport qualité-prix.

Garage Roger Plamondon 2010 Inc.

Madame Valérie Pelletier et Monsieur Martin Dessureault nous envoie une carte de remerciement pour notre appuie dans le démarrage de leur entreprise.

GazMétro

Tel que prévu au Code de gestion des pesticides, article 64, ils nous avisent que la société en commandite Gaz Métro reprendra prochainement des travaux de contrôle de la végétation dans certaines zones de notre municipalité.

Le Mutuelle des municipalités du Québec

En accord avec le mode de rotation prévu dans le Règlement 3, les membres de la MMQ devront élire cette année 3 administrateurs, soit 2 élus municipaux et un professionnel, non-élu. Conformément à la procédure d'élection des membres du conseil, un scrutin secret aura lieu lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2011.

Le MMQ nous transmet un exemplaire du plus récent rapport annuel de la MMQ. Il nous renseignera sur les résultats financiers et les faits saillants du dernier exercice de leur mutuelle.

Le MMQ nous invite à participer à la 6^e édition de Mérite MMQ en gestion de risque.

Les Suites du Manoir

Les Suite du Manoir nous envoient le rapport d'exercice et évacuation incendie 2011-04-09.

Manuella Perron

Madame Manuella Perron nous demande d'avoir un local pour donner des cours de gardienne avertis (Ces cours ont eu lieu les 18 et 19 mai 2011)

Municipalité régionale de comté Mékinac

Avis public, le conseil de la MRC de Mékinac a modifié la date de la séance ordinaire du mois de mai. La séance aura lieu mardi le 24, à 20h au centre administratif de la MRC de Mékinac.

LAMRC fait au nom de la municipalité de Sainte-Thècle une demande à portée collective à la CPTAQ en vertu du volet 1 de l'article 59; car notre municipalité souhaite répondre à leurs besoins particuliers d'établissement résidentiel en triant profit des atouts de son territoire. Notre municipalité mandate la firme Forget Aubin d'étudier la possibilité de développer le secteur du lac Chicot et d'identifier les autres îlots déstructurés en zone agricole pouvant accueillir de nouvelles résidences.

Le MRC nous informe de l'avancement des Travaux et du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC qui est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2010.

Office des personnes handicapées du Québec

L'OPHQ nous remercie de notre intérêt à participer à la semaine québécoise des personnes handicapées par la tenue d'activités de sensibilisation dans notre milieu. Et nous informe qu'une version à jour du Guide d'information sur la SQPH a été mise en ligne.

Poste Canada

Suite à de nouvelle négociation entre Poste Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de postes (STTP) Poste Canada nous informe qu'en cas d'arrêt de travail, il pourrait avoir à adopter des mesures conformément à la convention qu'elle a conclue avec nous, en vue d'interrompre les services.

Récupération Mauricie

Après dix ans d'expérience ils croient avoir atteint leurs objectifs visés. Les objectifs de cette nouvelle société étaient de traiter la matière provenance de la collecte sélective au meilleur coût possible pour les municipalités membres de la RGMRM et créer et maintenir des emplois dédiés aux personnes ayant des limitations physiques ou intellectuelles en garantissant l'approvisionnement en matière récupérable.

Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec nous envoie le projet vandalisme << Tu brises, tu privés >> de la ville de la Tuque.

Rés. 2011

06-184:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mai 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de mai 2011 (réf. résolution 2011-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour Mai 2011)		
- Vallée Alain	944.36	
- Lacombe André	485.96	
- Plamondon Tommy	485.96	
- Tessier Jacques	485.96	
- Beaudoin André	485.96	
- Cloutier Bertin	485.96	
- Trudel-Bédard Claudette	485.96	3 860.12
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 30-04-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Dumas Louise	377.48	
- Vallée Yves	554.18	
- Boutet France	208.32	
- Ricard Jacques	69.93	
- Prince Mélanie	270.76	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Vandal Mathieu	35.69	
- Lavoie Philippe	69.65	
- Vallée Laurence	97.74	
- Gonneville Gerald	500.09	
- Boutet Normand	384.07	
- Dionne Danny	576.48	
- Béland Ricard Maxime	25.49	

- Veillette Julie	656.09	5 546.42
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 07-05-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Dumas Louise	377.48	
- Vallée Yves	554.18	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Gonneville Gérald	500.09	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Vandal Mathieu	35.69	
- Boutet Normand	404.54	
- Boutet France	208.32	
- Prince Mélanie	270.76	
- Lavoie Philippe	62.43	
- Ricard Jacques	146.33	
- Veillette Julie	656.09	
- Dionne Danny	517.92	5 454.27
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 14-05-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Gonneville Gérald	491.74	
- Lavoie Philippe	29.97	
- Dumas Louise	377.47	
- Boutet France	211.32	
- Veillette Julie	656.09	
- Ricard Jacques	162.24	
- Boutet Normand	394.30	
- Prince Mélanie	262.36	
- Béland Ricard Maxime	30.59	
- Vandal Mathieu	35.69	
- Magnan Sylvain	498.89	
- Vallée Yves	554.18	
- Dionne Danny	491.78	
- Lamarre Gilles	510.85	
- Genois Michel	431.09	
- Vallée Laurence	30.59	6 390.70
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 21-05-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	713.79	
- Gonneville Gérald	500.09	
- Dumas Louise	377.48	
- Boutet France	181.71	
- Ricard Jacques	189.62	
- Prince Mélanie	262.36	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Vallée Yves	530.87	
- Lavoie Philippe	29.97	
- Béland Ricard Maxime	97.74	
- Dionne Danny	480.59	
- Veillette Julie	656.09	
- Lamarre Gilles	510.85	
- Boutet Normand	394.29	
- Genois Michel	431.09	6 486.14
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 28-05-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Gonneville Gérald	562.45	
- Dumas Louise	377.48	
- Boutet France	208.32	
- Ricard Jacques	146.33	
- Prince Mélanie	253.95	
- Magnan Sylvain	498.90	
- Vallée Yves	554.18	

- Lavoie Philippe	64.93	
- Béland Ricard Maxime	66.28	
- Dionne Danny	476.84	
- Veillette Julie	656.09	
- Lamarre Gilles	519.01	
- Boutet Normand	454.17	
- Genois Michel	484.49	6 544.97
0000. Caisse Populaire (Salaires des pompiers de mai 2011)		
- Beaudoin André (premier répondant) 5 CALLS	100.00	
- Beaudoin André (pompier) 16.5 hres d'examen	622.94	
- Carrier Lucien 20 hres d'examen	297.39	
- Francoeur Yvan	87.55	
- Plamondon David	38.79	
- Plamondon Tommy (prem. répondant) 4 calls	82.75	
- Mongrain St-L. Yves (prem. répondant) 3 calls	62.06	
- Mongrain St-Laurent Yves (pompier)	0.00	
- Dessureault Martin	38.79	
- Dionne Danny 4 hres d'examen	90.51	
- Marcotte Éric	38.79	
- Bacon Stéphane	38.79	
- Abel Frédéric	38.79	1 537.15
0000. Télus : Pavillon St-Gabriel		137.04
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		113.18
0000. Télus : Téléphone bibliothèque		69.52
0000. Télus : téléphone caserne		69.30
0000. Télus : Bureau municipal		797.95
0000. Bell Mobilité : Cellulaire du maire et de l'inspecteur		92.64
0000. Hydro-Québec : Terrain de baseball		212.65
0000. Hydro-Québec : Chauffage Hôtel de ville		2 808.53
0000. Hydro-Québec : Élect. des rues		2 031.63
0000. Hydro-Québec : Égout Lac Chicots		878.61
0000. Hydro-Québec : Élect. Réservoir eau		79.25
0000. Revenu Québec : DAS provinciales pour avril 2011		11 497.70
0000. Revenu Canada : DAS féd. régulières avril 2011		1 620.90
0000. Revenu Canada : DAS fédérale tx réduit avril 2011		2 758.71
0000. Kubota : location tracteur		669.05
0000. Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur mai		258.89
0000. Visa Louis: Frais repas au petit Palace		77.71
4304. Les petits fouin arts (spectacle bibliothèque)		295.00
4305. Croix Bleue : Assurances collectives mai 2011		3 387.19
4306. Renouvellement. Certificat de producteur forestier		20.00
4307. Les Marcheurs de la Vierge, aide financière		50.00
4308. AQDR, Aide financière		100.00
4309. 1 ^{ER} versement quote-part transport adapté 2011		3 034.55
4310. Remboursement subvention MTQ		25 767.00
4311. Cotisations syndicales à payer		556.88
4312. PitneyWorks : frais de timbres timbreuses		583.56
4313. Syst.de bureautique SBM : loc. photocop. mai-août		917.10
4314. Paysagiste Claudette Piché : 1 ^{er} pmt entret. paysager		2 050.65
4315. Remb.petite caisse: billet gala +kleenex+hertel		77.91
4316. Pitney Bowes : location timbreuse		263.07
4317. Aide financière, souper spectacle AFÉAS		100.00
4318. Aide financière, Passe-partout		50.00
4319. Aide financière Festival Champêtre 2011		2 000.00
4320. Aide financ. campagne financement CSSS L'Énergie		200.00
4321. Commandite Jeux du Québec		100.00
4322. Aide financière Santé JCR		1 000.00
4323. Chèque annulé pour spécimen de chèque		-
4324. Financière BQ Nationale : int. Municipalité aqueduc		1 343.35
0000. Caisse Populaire de Sainte-Thècle		

- Dépôt REER avril 2011	3 737.06	
-Remb. de prêts # 6, ascenseur	6 311.43	
- Frais d'int. emprunt tempor. PRECO St-Gabriel, #7	2 644.70	
- Frais d'int. emprunt tempo PRECO Villeneuve,#12	2 940.39	
- Frais d'intérêts marge de crédit	453.38	
- Frais de relevé mai 2011	5.00	16 091.96
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES MAI 2011		117 981.25

AUTRES DÉPENSES

4325	Acier GM : Matér. patinoire, ponceau lac Bouton	2 394.95
4326	Acier Jacques Boucher.:conteneur usagé récupér.	5 069.66
4327	Aréo-Feu : gants thermo-8 (6) pour pompiers	426.08
4328	Ateliers St-Tite Enr : achat mèches ciment égouts	153.23
4329	Atelier d'Usinage Plus : Rép. shaft camion incendie	488.99
4330	Beaudoin, André: kms réunion target 9-1-1, congrès	1 471.87
4331	Béton Crête : achat blocs pour éco centre	2 392.43
4332	Bordeleau, Julie : Formation site internet	40.00
4333	Boutet Normand : vaccination 1ere dose	30.00
4334	Canadien National : signaux passage à niveau	1 079.55
4335	Centre Bureautique : Loc. module de finition, contrat	401.16
4336	Centre d'entretien du camion: ent. camion incendie	205.12
4337	Centre de gestion équipement roulant : loc. camion	2 184.38
4338	Clément Morin : Achats de livres Bibliothèque	410.71
4339	Communication L.A.S. Inc. : rép. radio camion f-250	87.16
4340	Compt.d'escompte Moreau : Fourn. buro et chaises	3 452.85
4341	Constructions Pavages Continental : Asphalte froide	1 994.03
4342	Croix Bleue, assurances collectives mois juin 2011	3 049.83
4343	Dontigny Jean-Luc: déneigement garage	121.05
4344	Dontigny Réjean : foulage, bandes patinoires, H.V	1 965.21
4345	Durocher Daniel: Répar. disjoncteur, local aides fam	66.08
4346	École Masson : location pour gymnastique	162.91
	Ch. 4347-4348 annulés:Ent. Roger Bacon, trop factures	-
4349	Entreprise Roger Bacon : essence	4 986.00
4350	Entreprise Ste-Thècle : pesée camion ordures	56.96
4351	Entrep. Crête : Pierre conc. route 352, lac Bouton	1 256.12
4352	Esso Pétrolière Impériale : huile à chauffage	694.05
4353	Fédé. québ. des Municipalités: vêtements voirie	27.60
4354	G.A. Automobile : Matér. Patinoire, camion vidange	902.56
4355	Georges Paquin Excavation : Éco-Centre + route 352	29 145.27
4356	Gestion Jocelyn Trépanier : balai mécanique rues	6 052.27
4357	G.Groleau Inc : Déneigement	7 049.10
4358	Groleau TéléCâble: câble mois avril à juin caserne	105.00
4359	Groupe CLR : location radios PR, syst. comm.	607.34
4360	Marcel Guimond : nivelage chemins	3 702.57
4361	Transc. Hebdo Mékinac : Annonce Expo Mékinac	201.65
4362	J.M.Sports : pièces tondeuse + réparation	78.30
4363	Laboratoire Environex : Analyse de l'eau	229.84
4364	Lamarre Gilles : kms paie du 22 au 28 mai , 151 kms	60.40
4365	Lettrage Plamondon : Pancartes, vignettes bateau	783.98
4366	Linde Canada : bonbonne à souder	213.95
4367	Location Patrice Raïche : rép. route 352, plaque	339.61
4368	M.R.C. Mékinac : Inspecteur, fosses, SMI, enfouis.	14 105.89
4369	Marché Bonichoix: nappinks, lait, eau, nourr. chiens	27.65
4370	Martel, J.Y.: Transport et disposition des vidanges	2 067.31
4371	Meubles Jacob: TV, support, récepteur Coop santé	737.09
	Ch. 4372-4373 annulés : Pierre Naud, trop de factures	-
4374	Pierre Naud : APEN, hôtel, aqueduc, MDJ, Pavillon	5 345.47
4375	Plasti-Bac Inc. : achat 10 bacs roulants 1 100 litres	3 930.41
4376	Pluritec : Carré Proteau, devis, 2 ^e appel d'offres	1 708.88
4377	Pomplo : soude caustique, chlore, retours contenants,	1 105.56
4378	Portomatique Mauricie : rép. porte arr. salle Aubin	213.61

4379	Poste Canada : Frais d'envoi bulletin et calendrier	778.32
4380	Prince Mélanie : formation secouriste + kms	54.60
4381	Pro-Plus : Produit entretien HV	481.06
4382	Protection incendie CFS : Gants, vestes + chariots	2 625.77
4383	Redtech Inc. : Calibration camion ordures	493.35
4384	Service Matrec : Service de collecte domestique	8 920.33
4385	Service technique d'incendie : recharge cylindre,	321.80
4386	SignoPlus : autocollants bacs + pancartes lac Jésusite	3 058.60
4387	Stelem : aqueduc	1 275.96
4388	Tremblay, Bois, Mignault, avocat : dossier pavage	2 902.09
4389	Claudette T.: Frais KMS, Hérouxville + Bécancour	83.68
4390	Vallée Alain : frais KMS, St-Tite, s.i.m. + cadets	25.60
SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES MAI 2011		134 402.85
TOTAL DES DÉPENSES MAI 2011		252 384.10

Rés. 2011

05-185 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mai 2011 au montant de 252 384.10 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 mai 2011 est remis aux membres du conseil.

Questions de l'assistance :

Aucune question.

Rés. 2011

06-186:

CDC/cahier des bonnes actions des élèves de l'école Masson

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le dépôt du cahier des bonnes actions des élèves de l'école Masson, « Une vague de fierté, un éclat de jeunesse! ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-187:

Demande de dérogation mineure pour le 360, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure soumise par Dave Davidson au 360, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la demande vise à agrandir un bâtiment complémentaire (garage) de 14'x20' et qu'après projet, la superficie totale des bâtiments secondaires serait de 92.07 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés tel que prévu au règlement de zonage 8-90;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la

dérogação mineure pour le 360, rue Notre-dame (lot 83-16) comme suit :

- Permet l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire (garage) de 14'x20' qui portera la superficie totale des bâtiments secondaires serait de 92.07 mètres carrés au lieu de 75 mètres carrés tel que requis par le règlement de zonage, article 50, alinéa 1;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-188:

Inspecteur en bâtiment et en environnement demande d'autorisation d'émettre un constat d'infraction pour le 140, 4^{ème} Avenue Lac-Croche Nord Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le 21 mai 2011, Éric Piché, inspecteur en bâtiment et en environnement, s'est rendu au 140, 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que M. Éric Piché, inspecteur en bâtiment et en environnement, a constaté que le propriétaire du 140, 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud à Sainte-Thècle effectuait des travaux de construction d'une installation septique et ce, sans préalablement avoir obtenu une autorisation municipale (permis municipal);
CONSIDÉRANT qu'un avis avec délai a été envoyé au propriétaire du 140, 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud à Sainte-Thècle; que cette infraction est passible d'une amende stipulée au règlement 11-90;

CONSIDÉRANT que cette infraction est passible d'une amende stipulée au règlement 11-90

CONSIDÉRANT que M. Éric Piché, inspecteur en bâtiment et en environnement, demande au conseil municipal l'autorisation d'envoyer un constat d'infraction et d'entreprendre les démarches légales afin de régulariser la situation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre un constat d'infraction et à entreprendre les démarches légales pour régulariser la situation du 140, 4^{ème} Avenue Lac-Croche Nord Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-189:

Inscription à ClicSÉQUR/Nomination d'un responsable

CONSIDÉRANT qu'il y a remplacement du Bureau municipal par le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) ;

CONSIDÉRANT qu'il faut alors s'inscrire à Clicséqur entreprises afin d'avoir accès aux services électroniques ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise et nomme Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, comme responsable de l'inscription de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-190:

Soumission pour le béton pour trottoir de la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées par invitation, pour fournir le béton des trottoirs de la rue Notre-Dame, à Béton Crête Inc. et à Béton St-

Marc;

CONSIDÉRANT que seulement Béton Crête Inc. a déposé une soumission pour fournir le béton des trottoirs de la rue Notre-Dame au montant de 25 325.53\$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Accepte la soumission de Béton Crête Inc. au montant de 25 325.53 \$ taxes incluses pour la fourniture du béton des trottoirs de la rue Notre-Dame.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-191:

Offres pour la fourniture et l'installation de clôtures au Parc Saint-Jean-Optimiste et au Centre de Loisirs Éric Bédard

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle désire faire installer des clôtures au Parc Saint-Jean-Optimiste et au Centre de Loisirs Éric Bédard, **et ce, avant le 23 juin 2011;**

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des prix à deux fournisseurs pour ces clôtures soient Les Clôtures Mauriciennes Inc. et Clôtures Cambrex;

CONSIDÉRANT les prix reçus pour le Parc Saint-Jean-Optimiste :

- Les clôtures Mauriciennes Inc au montant de 3 495.00 \$ plus taxes
- Clôtures Cambrex Inc. au montant de 3 799.00 \$ plus taxes

ET

Les prix reçus pour le Centre de Loisirs Éric Bédard :

- Les clôtures Mauriciennes Inc au montant de 3 648.00 \$ plus taxes
- Clôtures Cambrex Inc au montant de 3 875.00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Accepte les offres pour la fourniture et l'installation de clôture de Clôtures Mauriciennes Inc au montant de 3 495.00 \$ plus taxes pour le Parc St-Jean-Optimiste et au montant de 3 648.00 \$ plus taxes pour le Centre de Loisirs Éric Bédard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-192:

Offre de service pour l'ensemencement des terrains : rues St-Gabriel, Lavoie, Villeneuve, Carré Proteau, de la Montagne et du Parc Saint-Jean-Optimiste.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle doit faire l'ensemencement des terrains : rues St-Gabriel, Lavoie, Villeneuve, Carré Proteau et de la Montagne suite aux travaux qui ont eu lieu dans ces rues ainsi qu'au Parc Saint-Jean-Optimiste ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue par la compagnie Paysagiste plus pour 2000m² d'ensemencement hydraulique au coût de 1,00\$/m² et de 3 frais de mobilisation de 200\$ chacun ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle accepte l'offre reçue par la compagnie Paysagiste plus pour 2000m² d'ensemencement hydraulique au coût de 1,00\$/m² et de 3 frais de mobilisation de 200\$ chacun.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-193:

Départ de la responsable de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que Mme Thérèse Lemelin a informé le conseil de son départ de la Bibliothèque municipale de Sainte-Thècle en tant que responsable, à compter du 31 juillet 2011 ;

CONSIDÉRANT que le conseil désire souligner le travail exceptionnel fait par Mme Hamelin au cours des nombreuses années en tant que bénévole ou responsable de la bibliothèque ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate Claudette Trudel Bédard afin de trouver un (e) remplaçant (e) et un hommage lui sera rendu par la Municipalité à une date ultérieure.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-194:

Assemblée annuelle du Réseau Biblio

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle rembourse les frais encourus par Claudette Trudel Bédard, représentante municipale et Thérèse Lemelin, responsable, sur présentation de pièces justificatives, pour participer à l'Assemblée générale annuelle 2011 de Réseau BIBLIO CQLM qui a eu lieu le 3 juin 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-195:

Soumission pour réfection du plancher

CONSIDÉRANT la demande de la bibliothèque municipale que soit changé le recouvrement de plancher ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission d'Unimat pour l'achat et la pose de prélat flottant au montant de 4 565.81 \$ pour la réfection d'une partie du plancher de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-196:

Récupération sur le chemin du Lac du Jésuite/achat de bacs

CONSIDÉRANT que sur le chemin du lac du Jésuite à partir du chemin Saint-Joseph jusqu'au sud du lac du Jésuite, il y a environ 20 résidences et environ 50 chalets;

CONSIDÉRANT que ce secteur n'est pas desservi par le service de récupération :

CONSIDÉRANT que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est disposée à offrir le service de récupération sur cette partie du chemin du Lac du Jésuite;

CONSIDÉRANT que la Municipalité devra procéder à l'achat et l'installation de bacs sur cette partie de chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle procède à l'achat et la distribution de bacs de récupération afin de permettre aux contribuables demeurant sur le chemin du lac du Jésuite à partir du chemin Saint-Joseph jusqu'au sud du lac du Jésuite de les utiliser.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-197:

Ajout d'un gros bac de récupération au garage municipal

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle installe un gros bac de récupération supplémentaire au garage municipal ainsi qu'une caméra de surveillance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-198:

Ministère des Transports/Rapport d'inspection des ponts et travaux à réaliser par la municipalité

CONSIDÉRANT que le Ministère des transports du Québec nous a fait parvenir un rapport concernant l'inspection des ponts situés sur le réseau municipal ;

CONSIDÉRANT les correctifs à apporter aux éléments des ponts qui relèvent de la compétence de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate l'inspecteur municipal pour planifier l'exécution des travaux selon les correctifs à apporter aux éléments des ponts relevant de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-199:

Demande d'aide financière au Ministre des Transports pour des travaux de voirie sur la route 352 à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité a beaucoup de travaux à réaliser sur la route 352 à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la route 352 est le lien entre notre municipalité et celle de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adresse une demande d'aide financière de 25 000 \$ au Ministre des Transports, Monsieur Sam Hamad pour réaliser des travaux d'amélioration de la route 352 à Sainte-Thècle, soit remplacer des ponceaux, du creusage de fossé et des réparations d'asphalte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-200:

Culture pour tous/proclamation des journées de la culture

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est

résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle déclare les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2011 comme les Journées nationales de la culture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-201:

Fondation québécoise du cancer

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation québécoise du cancer dans le cadre de sa campagne annuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une contribution financière de 250.00\$ à la Fondation québécoise du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-202:

Classique annuelle du St-Rémi

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise 3 membres du conseil à assister à la classique annuelle du Club de Golf Le Saint-Rémi le vendredi 17 juin 2011 et les dépenses de leur participation seront payées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière pour défi têtes rasées

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2011
06-203:

Soumission pour réparation de la fontaine sur le lac Croche

CONSIDÉRANT que la fontaine sur le lac Croche nécessite de nombreuses réparations spécialisées;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Fontaines Diamant au montant de 3 473.94 \$ taxes et transport en sus ;

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission de Fontaines Diamant, au coût de 3 473.94\$ taxes et transport en sus, afin de procéder à la réparation de la fontaine sur le lac Croche, et ce, avant la Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Participation à la cinquième édition de la classification horticole des Fleurons du Québec

Ce point est reporté à l'an prochain selon l'évolution du dossier Fondation Rues Principales.

Rés. 2011
06-204:

Demande de Daniel Lavoie/terrain de Volley Ball

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Daniel Lavoie à utiliser le terrain de volley-ball du parc Saint-Jean-Optimiste tous les mercredis soir de 18h30 à 21h 00 pour la saison estivale 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre d'achat de Roger Royer pour bandes de l'ancienne patinoire.

Le conseil reporte en juillet la décision au sujet de la vente des vieilles bandes de patinoire car elle désire faire paraître sur le bulletin municipal de juin 2011, un mémo à l'effet que tous les contribuables qui seraient intéressés à se porter acquéreur des bandes de patinoire puissent faire une soumission avant la prochaine réunion.

Rés. 2011
06-205:

Demande d'aide financière/Sylvain Prince pour Marché aux puces Prince

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Sylvain Prince qui vient d'ouvrir un nouveau commerce à Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que ce nouveau commerce créera 3 emplois incluant le propriétaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 1 000 \$ à Sylvain Prince pour Marché aux puces Prince dans le cadre du programme d'aide aux commerces et entreprises de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-206:

Demande d'aide financière/ Robert Poisson amélioration de Menu Bouffe

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Robert Poisson de Menu Bouffe qui désire agrandir son commerce et construire un entrepôt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 250.00 \$ à Robert Poisson, pour l'agrandissement de son commerce Menu Bouffe et la construction d'un entrepôt, dans le cadre du programme d'aide aux commerces et entreprises de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière/ Alain Tremblay pour un bazar

La demande d'aide financière est reportée puisque le commerce n'est pas encore ouvert.

Demande d'aide financière/ Éric Baril de Scierie Mobile MARIC

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rés. 2011
06-207:

Demande d'aide financière/ Charles Tessier des Jardins de St-Georges

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Charles Tessier des Jardins de St-Georges qui désire investir dans l'installation d'une nouvelle serre, dans le terrassement du terrain et autres travaux divers ;

CONSIDÉRANT que la construction de cette nouvelle serre créerait un nouvel emploi à Ste-Thècle en plus des deux propriétaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 1 000\$ à Charles Tessier des Jardins de St-Georges, pour l'installation d'une seconde serre, le terrassement du terrain et autres travaux divers dans le cadre du programme d'aide aux commerces et entreprises de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-208:

Entreprises Ste-Thècle demande de permis pour stationnement temporaire dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite du 4 au 23 septembre 2011

CONSIDÉRANT que Les Entreprises Ste-Thècle demande un permis pour un usage de camping temporaire dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite du 4 au 23 septembre 2011 soit pour une durée de 20 jours ;

CONSIDÉRANT que le règlement 270-2010 prévoit un usage de camping temporaire pour un délai maximal de 15 jours par année lors d'événements spéciaux (festival ou autre) pour la zone 90IB ;

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la demande de permis d'Entreprises Ste-Thècle, pour un usage de camping temporaire, dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite mais pour une durée maximale de 15 jours par année tel que prévu au règlement 270-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-209:

Demande de Julie Béland et Sonia Fiset pour le club de soccer

CONSIDÉRANT que Julie Béland et Sonia Fiset désirent poursuivre le soccer à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la pratique de ce sport est populaire dans notre localité car 36 jeunes de 6 à 12 ans ont participé en 2009 et 52 jeunes en 2010 ;

CONSIDÉRANT qu'elles aimeraient disposer gratuitement du terrain de soccer et des équipements déjà disponibles ;

CONSIDÉRANT qu'elles aimeraient que le terrain soit bien entretenu et fonctionnel car il y a un problème au niveau du drainage du terrain ;

CONSIDÉRANT qu'elles demandent une aide financière au montant de 200.0\$ pour l'achat d'équipements supplémentaires et de pouvoir les entreposer dans le même cabanon que l'an passé ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle :

- Accorde une aide financière de 200.00 \$ à Julie Béland et Sonia Fiset pour l'achat d'équipements supplémentaires de soccer.
- Autorise l'utilisation gratuite du terrain de soccer et des équipements déjà

- disponibles.
- Autorise l'utilisation du cabanon pour ranger les équipements de soccer.
 - S'engage à améliorer l'état du terrain de soccer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

FQM/Congrès 2011

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Modification du règlement 261-2009 concernant le débarcadère du lac Croche.

Le conseil ne donne pas suite à ce sujet.

Rés. 2011
06-210:

René Allard demande à la CPTAQ

CONSIDÉRANT que M. René Allard désire faire l'installation temporaire d'une bâtisse en bois de 20' x 12' pour en faire la promotion ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation recherchée de Monsieur René Allard auprès de la CPTAQ ne contrevient en rien au règlement municipal;

CONSIDÉRANT que M. René Allard désire demande notre appui face à la demande qu'il a fait auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appui la demande de M. René Allard concernant le droit d'installation temporaire d'une bâtisse en bois de 20' x 12' pour en faire la promotion.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de Marc-André Lebel/fermer le fossé

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Financement du règlement 273-2010 et refinancement du règlement 159-99

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Soumission d'ingénieur pour travaux dans les rues Vallées et de la Montagne

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

Questions de l'assistance :

Josée Croteau demande à quel moment elle aura son chèque dans le cadre du programme d'aide aux commerces et entreprises de la municipalité.

Yves Vallée demande des explications au sujet de la soumission à contrats pour la pose de clôtures.

Normand Boutet demande également des explications au sujet des soumissions pour les clôtures.

Pierre Bilodeau demande où en sont rendues les démarches avec la Régie pour le non remboursement des déplacements inutiles dans le dossier des vidanges de fosses septiques.

Gérald Gonneville mentionne que le fait d'aller en soumissions pour l'installation des clôtures représente un moyen de pression de la part de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Sylvain Magnan mentionne que la Municipalité a fait des économies l'an passé face aux nombreux travaux effectués avec des employés de notre localité et que là, la Municipalité va engager des gens d'ailleurs.

Yves Vallée mentionne que la Municipalité dispose de matériaux au garage municipal qui pourrait servir pour les travaux de clôtures.

Normand Boutet fait part à la Municipalité qu'il faudrait aussi installer une clôture à l'avant du Pavillon Desjardins au Parc St Jean Optimiste.

Affaires nouvelles :

A) Camion et outillage municipaux

Rés. 2011
06-211:

Camion et outillage municipaux

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne permette plus aux employés municipaux d'utiliser en dehors des heures de travail les camions et outils de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

B) Promotion Ste-Thècle / Fil au parc St-Jean et annonce à la radio 100.1 et 106.9

Rés. 2011
06-212:

Promotion Ste-Thècle / Fil au parc St-Jean et annonce à la radio 100.1 et 106.9

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. organise le Festival Champêtre en juillet 2011 ;

CONSIDÉRANT que 100,1 Rythme FM et le 106.9 publiciseront le Festival Champêtre à la radio ;

CONSIDÉRANT que le Festival Champêtre désire utiliser des installations électriques déjà en place mais non raccordées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre une publicité à la radio 100.1 et 106.9 au coût de 525 \$ plus les taxes et autorise l'achat de fil à installer au Parc Saint-Jean-Optimiste au coût de 1 500 \$ dans le cadre des activités de Promotion Ste-Thècle Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

C) Demande de Julie Bertrand et Danny Dionne/ filet de protection pour terrain de baseball

En raison de la proximité de leur résidence et du terrain de Baseball, ces derniers demandent à la Municipalité de procéder à l'installation d'un filet protecteur sur la largeur totale des terrains adjacents dont il est question.

La Municipalité reporte ce point en juillet afin de pouvoir faire des vérifications.

D) Demande de France Moreau / chemin Jean-Paul Trudel

France Moreau demande à ce que l'inspecteur municipal se rende sur son lot du 86A, au 351, chemin Jean-Paul Trudel, afin de constater l'état du chemin.

La Municipalité demande à l'inspecteur municipal d'aller vérifier l'état des lieux, de faire des recommandations ainsi qu'un estimé des travaux à réaliser.

Ce sujet est donc reporté à une date ultérieure.

Rés. 2011
05-213:

Ajournement de la séance

À 20 heures 30 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Bertin Cloutier et résolu d'ajourner la séance au lundi 13 juin 2011, à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 juin 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :
Claudette Trudel Bédard, conseillère

Autres présences: Louis Paillé, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
06-214:

Ouverture de la séance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-215 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Financement du règlement 273-2010 et refinancement du règlement 159-99
2. Soumissions d'ingénieur pour travaux dans les rues Vallées et de la Montagne
3. Vidange de fosses septiques/Cas problématiques.
4. Lettre de Carolle Blanchette et Roger Blanchette
5. Coopérative d'Habitation/sondage
6. Stationnement des camions en zone résidentielle
7. Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle, Conseil 2817.
8. Demande de commandite du Club Quad Rive Nord Inc.
9. Demande d'un Volet II pour le chemin du Lac-du-Missionnaire
10. Rampe pour Pavillon Desjardins
11. Invitation :
 - A) Chambre de Commerce de Mékinac
 - B) SADC
 - C) Conseil régional de l'environnement Mauricie
12. Questions de l'assistance
13. Affaires nouvelles :
14. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-216:

Financement du règlement 173-2010 et refinancement du règlement 159-99

**IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY PLAMONDON, APPUYÉ PAR ANDRÉ BEAUDOIN
RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe pour son emprunt du 20 juin 2011 au montant de 301 300 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 159-99 et 273-2010, au pair, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

25 100 \$	3.53 %	20 juin 2012
26 200 \$	3.53 %	20 juin 2013
27 200 \$	3.53 %	20 juin 2014
28 200 \$	3.53 %	20 juin 2015
194 600 \$	3.53 %	20 juin 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

06-217:

Financement du règlement 173-2010 et refinancement du règlement 159-99

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 301 300 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
273-2010	237 700 \$
159-99	63 600 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle avait, le 14 mai 2011, un montant de 63 600 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 99 000 \$ \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 159-99;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR BERTIN CLOUTIER, APPUYÉ PAR ANDRÉ LACOMBE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 301 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 159-99 et 273-2010 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 20 juin 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	25 100 \$
2013.	26 200 \$
2014.	27 200 \$
2015.	28 200 \$
2016.	29 400 \$ (à payer en 2016)
2016.	165 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Thècle émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 juin 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 159-99 et 273-2010, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle emprunte 63 600 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 1 mois et 6 jours au terme original du règlement numéro 159-99.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-218:

Soumissions d'ingénieur pour des travaux sur les rues Vallée et de la Montagne

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues de firmes d'ingénieur pour les travaux sur les rues Vallée et de la Montagne ont été évaluées par le comité de sélection sur quatre critères;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a attribué le pointage suivant aux soumissions reçues soit :

-	Pluritec	42.4727
-	Dessau	41.9317
-	BPR	44.0943
-	Consultants MESAR	50.6609

CONSIDÉRANT que le comité de sélection évalue que la meilleure soumission est celle qui a reçu le plus haut pointage soit Les Consultants MESAR ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission ayant obtenu le meilleur pointage pour la confection de plans et devis afin d'effectuer des travaux de réfection des conduites d'égouts et de la chaussée dans les rues Vallée et de la Montagne soit celle des Consultants MESAR au coût de 28 424.29 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-219:

Vidange de fosses septiques/Cas problématiques

CONSIDÉRANT que neuf (9) propriétaires ont contesté la facture de leur vidange de fosse septique soit pour utilisation du petit camion ou pour déplacement inutile;

CONSIDÉRANT que M. Yves Groleau de la RGMRM est venu vérifier les plaintes de ces propriétaires, le mercredi 8 juin 2011, et a décidé de créditer cinq (5) factures de propriétaires;

CONSIDÉRANT que les quatre (4) propriétaires que la RGMRM ne crédite pas le conseil doit statuer sur leur facture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte de créditer les factures de 270.00 \$ des propriétés du 200 chemin du Barrage et du 121 chemin des Cèdres, pour l'utilisation du petit camion par la RGMRM lors de la vidange de la fosse septique en 2008.
- Accepte de créditer la facture de 90.00 \$ de la propriété du 2611, chemin Saint-Pierre Nord pour un déplacement inutile.
- Refuse de créditer la facture de 270.00 \$ de la propriété du 60 chemin du Lac Archange, pour l'utilisation du petit camion par la RGMRM lors de la vidange de la fosse septique en 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-220:

Lettre de Carolle Blanchette et Roger Blanchette

CONSIDÉRANT la lettre reçue de Carolle Blanchette et Roger Blanchette se plaignant de l'aménagement de l'Éco-Centre situé voisin de leur propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Carolle Blanchette et Roger Blanchette que des travaux d'aménagement de l'Éco-Centre seront réalisés pour minimiser le bruit, la poussière et les autres inconvénients en plantant des arbres pour faire une clôture naturelle et la cabane pour les chiens trouvés sera relocalisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-221:

Coopérative d'Habitation/sondage

CONSIDÉRANT que le CRD demande au comité de la Coopérative d'Habitation de Sainte-Thècle de réaliser un sondage sur les besoins de la population de logement dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que le comité de la Coopérative d'Habitation de Sainte-Thècle nous demande de fournir le personnel pour effectuer ce sondage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fera effectuer le sondage demandé par le comité de la Coopérative d'Habitation de Sainte-Thècle par le personnel de la municipalité au courant de l'été 2011 et selon l'échantillonnage fourni par le CRD de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-222:

Stationnement des camions en zone résidentielle

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectué beaucoup de réparation sur les rues dans les secteurs résidentiels;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire conserver ces rues dans un bon état;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle envoie une lettre tous les propriétaires qui ont ou conduisent un camion de ne plus stationner ce camion sur leur propriété et cela lors qu'ils sont chargés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle, Conseil 2817.

Le conseil municipal a pris connaissance du projet des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle, Conseil 2817 d'aménager une salle de billard au deuxième étage de leur édifice de la rue Masson. Le conseil attend plus d'information sur ce sujet avant de se prononcer sur cette demande d'aide financière.

Rés. 2011
06-223:

Demande de commandite du Club Quad Rive Nord Inc.

CONSIDÉRANT que le Club Quad Rive Nord Inc. nous demande une participation financière pour être identifié sur leur carte de sentier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de pendre une annonce format carte d'affaire au montant de 175.00

taxes incluses su la carte de sentiers du Club Quad Rive Nord Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-224:

Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin du Lac-du Missionnaire à Sainte-Thècle

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) autorise Louis Paillé, directeur général et Secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Amélioration du chemin du Lac-du-Missionnaire
- b) s'engage a investir un montant de 10 000 \$ dans le projet d'amélioration du chemin du Lac-du-Missionnaire, si les travaux sont réalisés suite à l'acceptation de cette demande.
- c) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.
- c) mandate la municipalité du Lac-aux-Sables pour superviser et faire exécuter les travaux sur le chemin du Lac-du-Missionnaire sur le territoire de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
06-225:

Rampe pour Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT qu'il est urgence d'installer des rampes au Pavillon Desjardins,

CONSIDÉRANT l'offre de G.Groleau Inc. pour la fabrication et pose de rampes en acier au Pavillon Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'offre de G.Groleau Inc. pour la fabrication et l'installation, au Pavillon Desjardins, de rampes de galerie et d'escalier d'une longueur d'environ 100 pieds en acier au coût de 6 750.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Invitation de la Chambre de Commerce de Mékinac

Aucun membre du conseil n'est disponible pour assister à l'Assemblée Générale Annuelle de la Chambre de Commerce de Mékinac.

Invitation du SADC

Aucun membre du conseil n'est disponible pour assister à l'Assemblée Générale Annuelle du SADC

Invitation du Conseil régional de l'environnement Mauricie

Aucun membre du conseil n'est disponible pour assister à l'Assemblée Générale Annuelle du Conseil régional de l'environnement Mauricie.

Questions de l'assistance

François Veillette demande si le trottoir sera refait face à sa résidence de la rue Saint-Jacques. Il demande aussi plus de surveillance de la police dans son secteur; car les véhicules roulent très vite dans la rue Saint-Jacques. Il demande aussi s'il y a un règlement pour les chats errants.

Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

Rés. 2011

06-226:

Lever de la séance

À 20 heures 22 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier